

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE MARADI
DEPARTEMENT DE DAKORO
COMMUNE RURALE DEADJEKORIA

PROCES VERBAL DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ADJEKORIA
AU TITRE DE L'ANNEE 2022

MARS 2022

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE MARADI
DEPARTEMENT DE DAKORO
COMMUNE RURALE DE ADJEKORIA

PROCES VERBAL DE LA 1ère SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DE ADJEKORIA AU TITRE DE L'ANNEE 2022

L'an deux mil Vingt deux et les : Mardi 21, Mercredi 22, Jeudi 23 et Vendredi 24 Mars; le Conseil Municipal de Adjékoria s'est réuni en session ordinaire en séance publique, dans la salle de réunion de la Mairie.

La session était placée sous la présidence de Monsieur Abou Namaka, Président dudit Conseil.

Etaient présents :

Membres Elus

- Les vingt (20) Conseillers municipaux (voir liste de presences en annexe)

Membre de droit :

- Kadri Kouré, Représentant du Chef de Canton de Kornaka

Invités :

- Tidjani YAHAYA, Inspecteur IEP Adjékoria
- Kadri ISSA, Responsable Etat civil
- Souleymane ABOUBACAR MARAFA, Chef de Village Adjékoria 2
- Moustapha NOMAO, Chef de Village Adjékoria 1
- Tchani NOMAO, Chef de village Rougougoua
- Allassane MAHAMAN, Chef Tribu Waira
- Achirou MAKAO, Chef de village de Guidan Dodo

L'ouverture de la session, intervenue à 09 heures 30 minutes, est marquée par :

- la traditionnelle fathia
- le mot de bienvenue et le discours d'ouverture du Président du Conseil.

Le Président a procédé à l'appel des membres élus : Vingt conseillers sur Vingt prévus étaient présents; le quorum étant atteint, les travaux se sont poursuivis avec l'examen et l'adoption de l'ordre du jour de la session comportant les points suivants :

- 1 Lecture et adoption du PV de la 4 eme Session Ordinaire 2021;
- 2 Bilan d'exécution du Budget 2021 au 31/12/2021 ;
- 3 Examen et adoption du compte administratif et celui de gestion et conformité du compte administrative et celui de gestion 2021;
- 4 Examen et Adoption du Budget Supplémentaire 2022;
- 5 Situation de la vente à prix modéré;
- 6 Divers.

Après examen, l'ordre du jour fut adopté par les Conseillers Municipaux avec en divers un sous point:

6.1. Cohabitation Vendeurs Carburant - bouchers et vehicules de transport

Le Président invita le rapporteur à donner lecture du Procès verbal de la 4ème session ordinaire 2021. Le document fut traduit en langue vernaculaire, paragraphe par paragraphe jusqu'à la fin pour permettre aux Conseillers de mieux comprendre.

Une liste d'intervenants a été ouverte.

Après des échanges, le procès verbal fut adopté sous réserve de quelques corrections.

Deuxième point: Bilan d'exécution du Budget 2021 au 31/12/2021

La parole fut donnée au Receveur Municipal pour la présentation du bilan d'exécution du Budget 2021 au 31/12/2021.

En prenant la parole, Melle Laouré Youchaou, Receveur Municipal de la commune a commencé par les recouvrements de l'année 2021 tant au titre I qu'au titre II, article par article jusqu'à fin. Le total du recouvrement du titre I s'élève à : **Trente Quatre Millions Sept Cent Deux Mille Sept Cent Soixante Six (34 702 766f) Francs CFA** pour une prévision de: **Quatre Vingt Huit Millions Huit Cent Quarante Quatre Mille Quatre Cent (88 844 400f) Francs cfa**, soit un taux de 39,06%, et celui du budget extraordinaire ou budget d'investissement dont les recettes s'élève à: **Douze Millions Six Cent Quatre Vingt Six Mille Trois Cent Quarante Quatre (12 686 344f) francs cfa** pour une prévision de: **Cent Cinquante Huit Millions Six Cent Soixante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt (158 679 980) Francs cfa**, soit un taux de 7,99%.

Quant aux détails des dépenses de l'exercice 2021, le montant du titre I s'élève à: **Trente Cinq Millions Quatre Vingt Seize Mille Sept Cent Cinquante Deux (35 096 752f) francs cfa** pour une prévision de **Quatre Vingt Huit Millions Huit Cent Quarante Quatre Mille Quatre Cent (88 844 400f) Francs cfa**, soit un taux de 39,50% et les dépenses du titre II pour un montant de : **Douze Millions Trente Six Mille Quatre Vingt Quatorze (12 036 094) Francs cfa** pour une prévision de: **Cent Cinquante Huit Millions Six Cent Soixante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt (158 679 980f) Francs cfa**, soit un taux de 7,58%.

Les Conseillers Municipaux ont posé plusieurs questions par rapport aux recouvrements.

Le receveur a expliqué que le problème se situe à trois niveaux :

- non paiement des arriérés de la taxe
- maigre montant des fonds de l'Etat
- non exécution à temps des fonds des partenaires.

Après un long débat qui a permis aux chefs de villages invités d'expliquer les problèmes qu'ils rencontrent dans le recouvrement de la taxe municipale, le conseil a décidé de multiplier la sensibilisation au niveau des villages dont les taux de recouvrement sont faibles..

Troisième point: Examen et adoption du compte administratif et celui de gestion 2021 et conformité des comptes

Le Président du Conseil, Ordonnateur du budget a pris la parole pour la présentation du compte administratif.

Il a commencé avec la présentation du tableau détaillé des recettes de l'exercice 2021, article par article, chapitre par chapitre qui s'élève à: **Trente Quatre Millions Sept Cent Deux Mille Sept Cent Soixante Six (34 702 766f) Francs CFA** pour une prévision de: **Quatre Vingt Huit Millions Huit Cent Quarante Quatre Mille Quatre Cent (88 844 400f) Francs cfa**, puis celui du budget extraordinaire ou budget d'investissement dont les recettes s'élève à: **Douze Millions Six Cent Quatre Vingt Six Mille Trois Cent Quarante Quatre (12 686 344f) francs cfa** pour une prévision de: **Cent Cinquante Huit Millions Six Cent Soixante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt (158 679 980) Francs cfa**.

Quant aux détails des dépenses de l'exercice 2021, le montant du titre I s'élève à: **Trente Cinq Millions Quatre Vingt Seize Mille Sept Cent Cinquante Deux (35 096 752f) francs cfa** pour une prévision de **Quatre Vingt Huit Millions Huit Cent Quarante Quatre Mille Quatre Cent (88 844 400f) Francs cfa** et les dépenses du titre II pour un montant de : **Douze Millions Trente Six Mille Quatre Vingt Quatorze (12 036 094) Francs cfa** pour une prévision de: **Cent Cinquante Huit Millions Six Cent Soixante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt (158 679 980f) Francs cfa**.

Après la présentation du compte administratif par l'ordonnateur, le Receveur Municipal a pris la parole pour la présentation le compte de gestion. A la fin de sa presentation on constate que le compte de gestion concorde avec celui administratif de l'ordonnateur.

Les conseillers municipaux se sont rejouis de la clarté dans la présentation des deux comptes et ont adopté à l'unanimité le compte administratif et la conformité du compte administratif à celui de gestion 2021

Quatrième point : Examen et adoption du projet de budget Supplémentaire 2022

Le président du conseil a expliqué qu'il a annoncé d'une subvention du fonds de l'éducation qui s'élève à 37 237 126 francs, des recettes des différentes taxes d'électricité et des réseaux sociaux. Et pour que la commune puisse en bénéficier, il faut les prévoir dans le budget, d'où l'objet de ce présent budget supplémentaire.

Il donna d'abord la parole à l'Inspecteur primaire de donner plus d'explication sur les dépenses de cette subvention.

Monsieur Tidjani Yahaya, Inspecteur primaire donne des précisions sur les dépenses liées aux subventions FCSE.

Pour le PAAQ

- Consommables d'appui à l'éducation (cahiers, craies, éponges,.....)
- Matériel pédagogique (guides du maître, livres d'exercice, livres de lecture, manuels, image, etc.....)
- Equipement pédagogique (lampes, bancs, tableaux)
- Semi matériel aratoire, ballon, réalisation des salles de classes en banco.
- Frais de gestion (cahier de compte, frais bancaire)

Pour le plqn de gestion des ouses.

- Dépenses de santé (boîte à pharmacie, gel hydroalcoolique, masques, etc.....)
- Dépenses d'hygiène (savons, poubelles, produits d'hygiène menstruelle, etc)
- Dépenses liées à la prévention des saisons sèches (stock d'eau, refection des puits, seaux, etc)
- Prévention des incendies (extincteurs, formations incendie, etc)
- Dépenses liées à la sécurisation (cloture, formation premiers secours, etc ..)

Il invita ensuite la commission économique et financière à présenter leurs travaux de projet de budget Supplémentaire par rapport à l'avant projet de budget supplémentaire proposé par le Maire. Le rapporteur de la commission prendra la parole pour lire le projet de budget supplémentaire 2022, section par section ; chapitre par chapitre et article par article tout en expliquant le pourquoi du montant attribué à chaque article tant en recettes qu'en dépenses.

Une liste d'intervenants a été ouverte :

Les conseillers Municipaux et les représentants des services techniques présents ont vivement félicité le sérieux dans l'élaboration de cet avant projet de budget supplémentaire devenu projet de budget supplémentaire de la commission finance: ce projet de budget est réel, réaliste et les commentaires sont clairs et précis.

Cependant des modifications de quelques montants des chapitres stratégiques ont été revues à la hausse dans les domaines suivants : Santé, Education, Assainissement, Hydraulique et Agriculture pour les dépenses du titre II ainsi que des dépenses stratégiques du titre I..

Après tous ces ajustements, le conseil a, à l'unanimité adopté le budget supplémentaire 2022 qui s'élève à :

Budget ordinaire: Quatre Vingt Treize Millions Dix Neuf Mille (93 019 000) francs cfa

Budget d'investissement : Deux Cent Trente Millions Trois Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Huit Cent Soixante Seize (230 397 876F) francs cfa.

TOTAL DU BUDGET : Trois Cent Vingt Millions Quatre Cent Seize Mille Huit Cent Soixante Seize (320 416 876F) francs cfa.

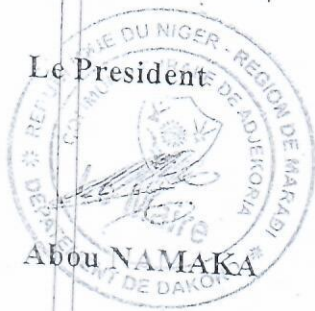
Cinquième point : Situation de la vente à prix modéré;

En prenant la parole, le Président du Conseil a informé le Conseil que la Commune a bénéficié cinquante (50) Tonnes de Mil pour la vente à prix modéré. Le comité a été mis en place par la Préfecture, car dit-il, la gestion de la vente à prix modéré revient désormais à l'autorité de tutelle. Quatre centres secondaires ont été formés à savoir Akouira Idi, Guidan Moussa Koundou, Falk Kassa et Et un centre principal qui est Village de Adjékoria. La vente en détail (325 francs la tia) a permis aux ménages vulnérables d'en bénéficier. Les Conseillers Municipaux ont salué cette initiative de l'Etat et son Gouvernement et ont souhaité que la phase prochaine vienne à temps à cause de l'approche du ramadan.

Sixième point : Divers

6.1. Cohabitation Vendeurs Carburant - bouchers et véhicules de transport
En débattant de ce point très important, les conseillers ont demandé au Président du conseil de
- convoquer ces vendeurs et de leur expliquer le danger qu'ils courent.
- de voir comment attribuer à chaque catégorie de vente une place appropriée

C'est sur ce point que le Président a levé la séance avec quatre (4) délibérations dont la teneur



Le Rapporteur

Haoua SEIBOU